

Ce guide a été réalisé pour vous permettre de connaître tous les services destinés aux seniors.

Vous y trouverez notamment des informations utiles (coordonnées des structures, aide au financement...)
relatives aux loisirs, au soutien à domicile, aux maisons de retraite ou encore à la santé.

Le C.L.I.C. Seniors de Lille - Hellemmes - Lomme reste à votre disposition pour tout complément d'information

Le C.L.I.C. Seniors de Lille - Hellemmes - Lomme reste à votre disposition pour tout complément d'information sur les thématiques abordées dans ce document.

CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION SENIORS DE LILLE HELLEMMES - LOMME

P4

| - Présentation générale des C.L.I.C. | Pé |
|--------------------------------------|----|
| - Le C.L.I.C. Seniors de Lille - | |
| Hellemmes - Lomme | Pé |
| - Les missions du C.L.I.C. Seniors | P8 |

SOUTIEN À DOMICILE P10

| - Les services à la personne | P12 |
|--|-----|
| - Les aides au financement | P13 |
| - La téléassistance | P14 |
| - La garde itinérante | P14 |
| - Le portage de repas au domicile | P14 |
| - L'aide aux transports | P15 |
| - L'aide aux aidants familiaux | P15 |
| - La Maison Départementale | |
| des Personnes Handicapées | P17 |
| - Le dispositif d'appui aux professionnels : | |
| la MAIA Lille agglo | P18 |
| | |

HÉBERGEMENT

P20

| - La typologie d'établissements | |
|---|-----|
| d'hébergement pour seniors | P22 |
| - Les résidences locatives | P22 |
| - L'accueil familial | P23 |
| - Le logement solidaire et intergénérationnel | P23 |
| - L'adaptation du logement | P23 |
| | |

SANTÉ P24

| - La coordination des soins | P2 |
|---|-----|
| - SPASAD | P2' |
| - La prise en charge : les soins infirmiers | P2 |
| - L'hospitalisation à domicile | P2' |
| - La prise en charge de la maltraitance | P28 |
| - La prise en charge de la précarité | P2 |

ANIMATION / P30 VIE ASSOCIATIVE

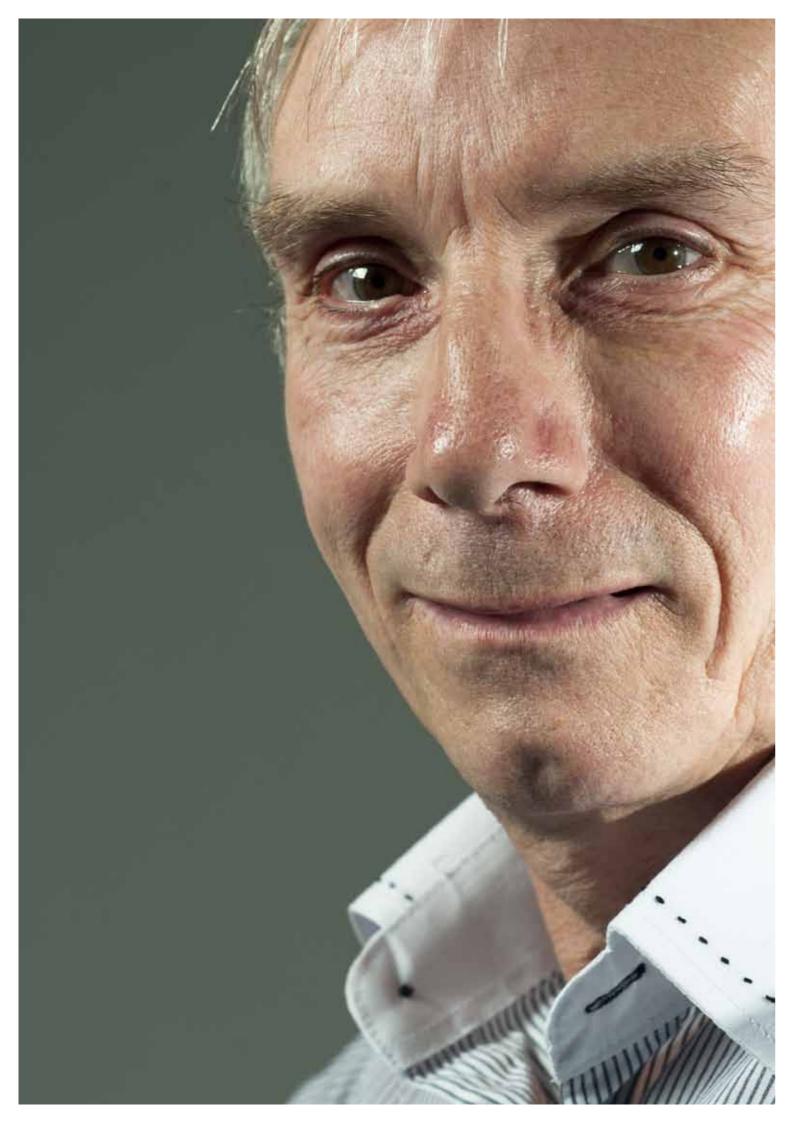
| - Les centres sociaux/ | |
|------------------------------|-----|
| les maisons de quartier | P32 |
| - Le Pass Senior de Lille | P32 |
| - La Maison des Associations | P33 |

ACCOMPAGNEMENT P34

| - Les associations tutélaires | P36 |
|--|-----|
| - Les services sociaux/les caisses de retraite | P36 |
| - Les services sociaux hospitaliers | P36 |
| - Le maintien du lien social | P36 |
| - L'aide juridique | P3' |
| - Les espaces d'accueil municipaux | |
| de Lomme et Hellemmes | P3' |
| - La démarche vieillesses plurielles | |
| de l'ARELI | P3' |
| | |

INFORMATIONS PRATIQUES

P39



CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION SENIORS DE LILLE - HELLEMMES - LOMME

| - Présentation générale des C.L.I.C. | Р |
|--------------------------------------|---|
| - Le C.L.I.C. Seniors de Lille - | |
| Hellemmes - Lomme | Р |
| - Les missions du C.L.I.C. Seniors | Р |

6 - Centre Local d'Information et de Coordination Seniors de Lille - Hellemmes - Lomme

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DES C.L.I.C. (CENTRES LOCAUX D'INFORMATION ET DE COORDINATION)

Les C.L.I.C. (Centres Locaux d'Information et de Coordination) sont des guichets d'accueil, de conseil et d'orientation des seniors. Il s'agit d'un dispositif médico-social au service des personnes de plus de 60 ans.

Ils ont pour objectif de faciliter l'accès aux droits des aînés, de manière à améliorer leur vie quotidienne.

Ils se situent dans une triple logique de proximité, d'accès facilité aux droits et de mise en réseau entre les professionnels.

LE C.L.I.C. SENIORS DE LILLE - HELLEMMES - LOMME

Le C.L.I.C. Seniors de Lille – Hellemmes – Lomme, comme tous les C.L.I.C. du Département du Nord, est labellisé C.L.I.C. de niveau 3, c'est-à-dire qu'il a pour mission d'informer, d'orienter, de faciliter les démarches, de fédérer les acteurs locaux, d'évaluer les besoins des seniors, d'élaborer un plan d'accompagnement et d'assurer le suivi de ce plan en lien avec les intervenants extérieurs, de coordonner les intervenants et d'ajuster au besoin le plan d'aide.

Créé en 2000, c'est un dispositif partenarial dont l'ambition est de laisser aux seniors isolés et/ou en perte d'autonomie le libre choix de leur mode de vie en répondant notamment à leur aspiration à vivre chez eux.

7 - Centre Local d'Information et de Coordination Seniors de Lille - Hellemmes - Lomme

L'intervention du C.L.I.C. Seniors a lieu à la demande :

- de toute personne de plus de 60 ans,
- d'un membre de la famille, de l'entourage
- ou d'une structure sanitaire, sociale ou médico-sociale.

L'intervention du C.L.I.C. est gratuite!

Pour répondre au mieux aux besoins et aux attentes, le C.L.I.C. Seniors propose les services d'une équipe de professionnels et met à disposition :

Un lieu d'accueil, d'écoute et de documentation «le Point Info Seniors »

Le Point Info Seniors s'adresse aux plus de 60 ans mais également aux professionnels du secteur social et medico- social. Les seniors y bénéficient d'un accueil, d'une écoute, d'une orientation, ainsi que d'une possibilité d'accompagnement.

Hôtel de ville Tél : 03 20 49 57 49

Courriel: pointinfoseniors@mairie-lille.fr

LES MISSIONS DU C.L.I.C. SENIORS

Une équipe de « référents seniors »

Elle est composée d'agents dont la mission est d'évaluer à domicile la situation du demandeur et d'élaborer un plan d'accompagnement, et de le mettre en œuvre avec son accord, en lien avec les partenaires du réseau. Le référent seniors pourra interpeller les services nécessaires à l'amélioration du soutien à domicile.

Le plan d'alerte et d'urgence

Un réseau de veille se tient en état d'alerte dès les premiers signes d'émergence de troubles liés à la chaleur, mais également en cas de grand froid ou d'épidémie.

Toutes les personnes inscrites préalablement sur une liste de veille seront appelées régulièrement et, le cas échéant, visitées par l'équipe du C.L.I.C. Seniors et des assistants sociaux du CCAS.

En cas de déclenchement du Plan par le Préfet, une partie des agents des Mairies de Quartier et des services de l'hôtel de ville sera mobilisée.

Pour rappel, le PAU peut être déclenché si des critères objectifs sont avérés (exemple : en cas de chaleur, le Plan est déclenché si la température atteint 33° trois jours de suite et si durant les deux nuits intermédiaires elle ne descend pas sous 18°) ou si des signes inquiétants sont décelés, pouvant laisser à penser que la santé des personnes vulnérables est menacée.

Les personnes âgées vulnérables doivent s'inscrire chaque année sur le registre du « plan d'alerte et d'urgence », afin de faire partie des personnes contactées en cas d'alerte.

Cette procédure d'inscription est volontaire. L'inscription est simple. il suffit de remplir un questionnaire disponible au C.L.I.C., en Mairie de Quartier ou sur le site Internet de la Ville de Lille.

Les commissions de travail

Les commissions de travail doivent permettre de créer une dynamique d'échange et de réflexion avec différents partenaires afin de satisfaire au mieux les besoins des seniors et de leur entourage.

La Commission SOUTIEN A DOMICILE

Elle formalise le travail en réseau entre le C.L.I.C. et ses partenaires de manière à favoriser l'évolution des modes de prise en charge des seniors à domicile.

La Commission HEBERGEMENT

Ses membres travaillent à l'amélioration de la prise en charge des résidents en structure d'hébergement pour seniors dépendants.

Le COMITE DE PILOTAGE

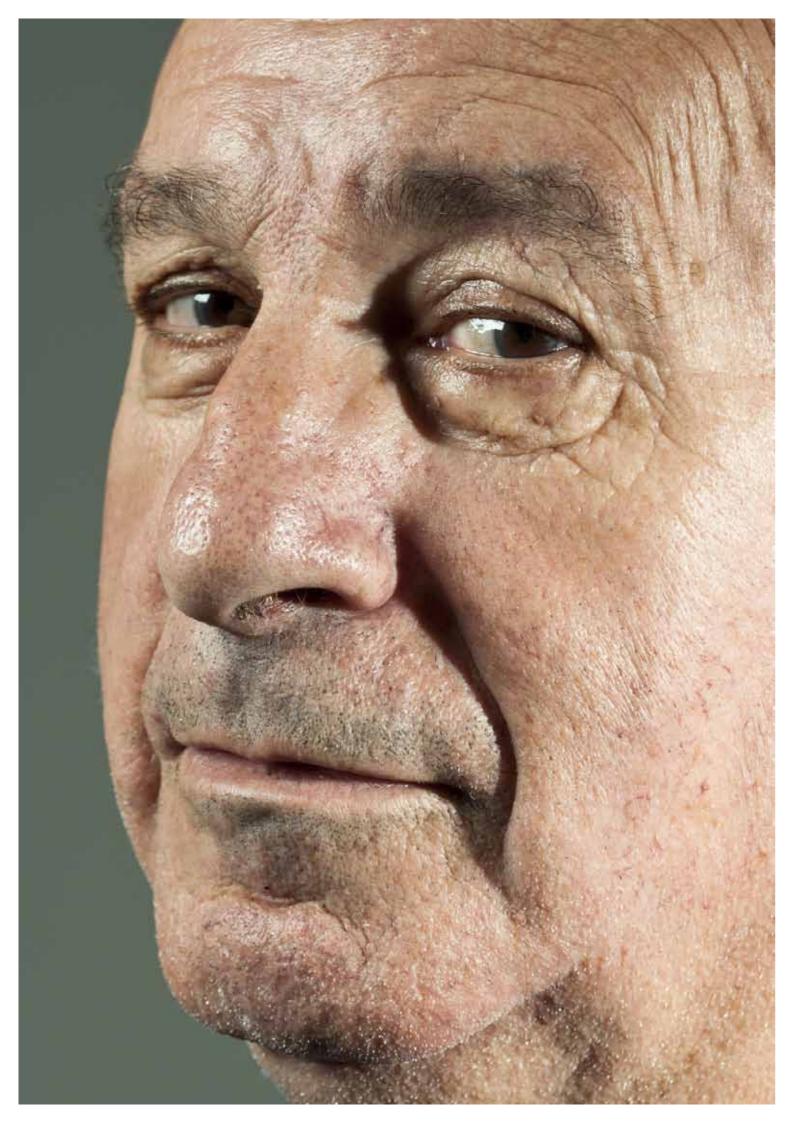
Il suit l'activité du C.L.I.C., définit les objectifs généraux à atteindre, et valide les projets.

Retrouvez la plaquette de présentation du C.L.I.C. sur le site www.seniors.lille.fr.









SOUTIEN À DOMICILE

| - Les services à la personne | P12 |
|--|-----|
| - Les aides au financement | P13 |
| - La téléassistance | P14 |
| - La garde itinérante | P14 |
| - Le portage de repas au domicile | P14 |
| - L'aide aux transports | P15 |
| - L'aide aux aidants familiaux | P15 |
| - La Maison Départementale | |
| des Personnes Handicapées | P17 |
| - Le dispositif d'appui aux professionnels : | |
| la MAIA Lille agglo | P18 |

12 - Soutien à domicile

LES SERVICES À LA PERSONNE

L'aide à la personne

Les Services d'aide à domicile emploient des aides ménagères et auxiliaires de vie qui interviennent chez les personnes âgées. Ces professionnels apportent une aide pour l'entretien du logement, les courses, le ménage, repassage, etc., et peuvent également intervenir pour des aides à la personne : toilette, repas, soins d'hygiène, etc. (hors soins médicaux).

L'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) peut aider à financer le coût de l'intervention d'un service d'aide à domicile pour les personnes âgées en perte d'autonomie. D'autres aides sont également possibles. Le fonctionnement d'un Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile est subordonné à une autorisation administrative délivrée par le Président du Conseil départemental.

Retrouvez les coordonnées des organismes d'aide à domicile en fin de guide.

Comment utiliser les services d'aide à la personne ?

Le mode « PRESTATAIRE »

Vous pouvez recourir à un organisme dit «prestataire» qui peut être un CCAS, une association ou une entreprise afin de bénéficier d'une prestation de services. Suite à votre demande, une réponse personnalisée et un devis vous seront adressés.

Dans ce cas, vous n'êtes pas employeur de l'intervenant à domicile mais bénéficiaire d'un service. C'est l'organisme agréé qui est l'employeur de l'intervenant qui effectue la prestation à votre domicile.

Le mode « MANDATAIRE »

Le particulier fait appel à un organisme «mandataire» dans le but de déléguer une partie de ses obligations administratives, et ce dans le cadre d'un contrat de mandat.

Ce contrat peut prévoir la recherche de candidatures, le recrutement et l'embauche, le calcul et l'établissement des bulletins de paie... Cependant, le particulier demeure seul employeur

13 - Soutien à domicile

du salarié intervenant à domicile.

A ce titre, il doit respecter l'ensemble des obligations d'un employeur.

L'organisme mandataire perçoit une rémunération pour les tâches qui lui sont confiées par mandat.

Le mode « GRE à GRE » (Emploi Direct)

Le particulier entreprend seul et sans intermédiaire les démarches de recherche et d'embauche d'un salarié pour intervenir à son domicile. De ce fait, le particulier est seul responsable en tant qu'employeur de ce salarié. Il doit connaître ses droits et devoirs ainsi que ceux de son salarié. Le secteur est régi par le code du travail et encadré par la convention collective des salariés du particulier - employeur. Dans le cadre des modes mandataire et emploi direct, vous avez la responsabilité d'employeur et devez respecter les obligations légales et conventionnelles.

LES AIDES AU FINANCEMENT

Selon votre situation, différentes aides peuvent contribuer au financement de l'aide.

La majorité des caisses de retraite et certaines mutuelles peuvent attribuer une aide financière aux seniors sollicitant une aide ménagère, sous conditions d'âge et de ressources.

Pour plus de renseignements, contactez la mutuelle et la caisse de retraite dont vous dépendez.

L'APA (allocation personnalisée d'autonomie) est attribuée par le Conseil Général aux personnes de plus de 60 ans en perte d'autonomie.

Le dossier de demande d'APA doit être retiré auprès des services du Département (Conseil Général) ou de la Commune (CCAS ou Mairie) du lieu de résidence. Une fois rempli, il doit être envoyé au Président du Conseil Général du Département.

15 - Soutien à domicile

LA TÉLÉASSISTANCE

Il s'agit d'un dispositif d'alerte sous forme de pendentif ou de bracelet que peut activer la personne en cas d'urgence (chute, malaise...).

L'alarme est reliée à un centre d'écoute qui prévient les personnes référentes répertoriées au moment de l'inscription.

Un système de géo-localisation destiné aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer peut être proposé.

Dans certaines situations, le coût de la téléassistance peut être pris en compte dans le plan d'aide APA.

LA GARDE ITINÉRANTE

Le service permet une intervention de courte durée, de jour comme de nuit, sept jours sur sept, en urgence ou de manière planifiée. La prestation peut consister en un changement de position, un transfert, une prise de médicament, une hydratation, une aide à l'habillage...

Retrouvez les coordonnées en fin de quide.

LE PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

C'est un service qui permet de bénéficier d'un repas complet et équilibré, livré au domicile quotidiennement ou ponctuellement.

Dans certaines situations, le portage de repas à domicile peut être pris en compte dans le plan d'aide APA.

Le service de portage de repas du CCAS de Lille s'emploie à fournir chaque jour de la semaine aux personnes âgées qui en font la demande un repas complet et équilibré.

Ces repas sont confectionnés par la cuisine centrale du CCAS de Lomme et livrés à domicile ou dans les infrastructures du CCAS.

L'inscription s'effectue dans votre Mairie de Quartier ou au C.C.A.S d'Hellemmes.

Le service restauration du C.C.A.S se tient à votre disposition de 8h à 16h pour tout renseignement concernant la composition des menus, le passages des livreurs, l'arrêt ou la suspension des livraisons.

Pour retrouver l'ensemble des services couvrant le territoire, rapprochez-vous du C.L.I.C.

L'AIDE AUX TRANSPORTS

Que ce soit pour faire les courses, pour un rendezvous médical, une visite de courtoisie ou une aide au voyage, les seniors peuvent faire appel à différents services d'accompagnement. Coordonnées des structures des transports accompagnés en fin de quide.

Transpole

Le réseau Transpole permet aux personnes âgées de 65 ans et plus de bénéficier de tarifs préférentiels.

Les personnes non-imposables, bénéficient de la gratuité sur l'ensemble des déplacements bus, métro, tram et autocar.

Pour en bénéficier, il convient de se rendre en Mairie de Quartier ou au Centre Communal d'Action Sociale muni :

- d'une photocopie d'une pièce d'identité avec photo
- d'un avis d'imposition sur les revenus faisant apparaître une situation de non-imposition ou de non-recouvrement.
- d'un formulaire Adagio (disponible en mairie ou au CCAS)
- de la carte Pass Pass personnelle

L'AIDE AUX AIDANTS FAMILIAUX

Plateforme d'accompagnement et de répit pour les aidants : la Maison des Aidants Métropole Lille.

La Maison des Aidants Métropole Lille, plateforme de répit et d'accompagnement, a pour vocation de s'adresser aux aidants familiaux, conjoints et enfants principalement, des seniors atteints de la maladie d'Alzheimer ou apparentée, ou présentant une dépendance lourde.

La Maison des Aidants propose aussi du soutien individuel (avec les psychologues ou l'infirmière coordinatrice) et collectif pour permettre le partage d'expérience entre aidants. Elle propose aussi des activités de détente et de loisirs pour permettre aux aidants de souffler, seuls ou avec la personne aidée.

Retrouvez les coordonnées de la Maison des Aidants Métropole Lille en fin de guide. 16 - Soutien à domicile

Les accueils de jour

Les accueils de jour permettent l'encadrement à la journée, de personnes atteintes par la maladie d'Alzheimer (ou pathologies apparentées). Ces structures sont ouvertes aux personnes atteintes de troubles cognitifs, âgées de 60 ans et plus, vivant à domicile.

La personne prise en charge en accueil de jour bénéficie d'activités stimulantes, adaptées à sa pathologie, visant à préserver son autonomie dans les gestes de la vie quotidienne et à entretenir ses facultés cognitives.

L'accueil de jour est aussi un lieu de convivialité où la personne accueillie peut profiter d'une vie sociale.

Retrouvez la plaquette de présentation de l'accueil de jour sur le site www.lille.fr.

L'accueil temporaire

Limité à 90 jours, l'hébergement temporaire s'adresse aux seniors dont le maintien à domicile est momentanément compromis.

L'hébergement temporaire permet :

- de se reposer après une hospitalisation,
- la prise en charge d'une personne dépendante le temps de l'hospitalisation du conjoint aidant,
- de se préparer à une éventuelle entrée définitive en établissement,
- aux proches de prendre du répit.

L'accueil temporaire de Fournes en Weppes est une plateforme de service unique dans la région dont la vocation première est le soutien à domicile des personnes âgées.

Retrouvez les coordonnées de l'accueil temporaire de Fournes en Weppes en fin de guide.

Certains EHPAD du territoire de Lille – Hellemmes – Lomme permettent l'admission en accueil temporaire. Leurs coordonnées sont disponibles au C.L.I.C.

17 - Soutien à domicile

LA MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES

La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) est un lieu unique destiné à faciliter les démarches des personnes handicapées. Elle offre un accès unifié aux droits et prestations prévus pour les personnes handicapées dans le département du Nord (59). La MDPH exerce une mission d'accueil, d'information, d'accompagnement et de conseil des personnes handicapées et de leur famille ainsi que de sensibilisation de tous les citoyens aux handicaps.

Munis d'un certificat médical et du formulaire MDPH, une personne, ou son représentant légal, peut effectuer des demandes :

- de carte d'invalidité, de carte de stationnement, de priorité
- de prestation de compensation du handicap (PCH)
- de reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH)
- d'allocation aux adultes handicapés (AAH) et de complément de ressources

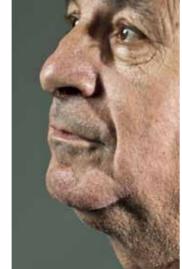
Retrouvez les coordonnées de la MDPH en fin de guide.

LE DISPOSITIF D'APPUI AUX PROFESSIONNELS : LA MAIA LILLE AGGLO

La MAIA (Missions pour l'Autonomie et l'Intégration des services d'Aides et de soins des personnes Agées) est un dispositif à destination des professionnels s'occupant des personnes atteintes de troubles cognitifs ou âgées en perte d'autonomie. Elle est compétente sur le territoire des C.L.I.C. Métropole Nord-Ouest, des Weppes et du C.L.I.C. Seniors de Lille – Hellemmes – Lomme, coporteurs du dispositif aux côtés du Réseau de Soins Gérontologiques de Lille – Hellemmes – Lomme. Elle concerne 63 500 personnes âgées de 60 ans et plus.

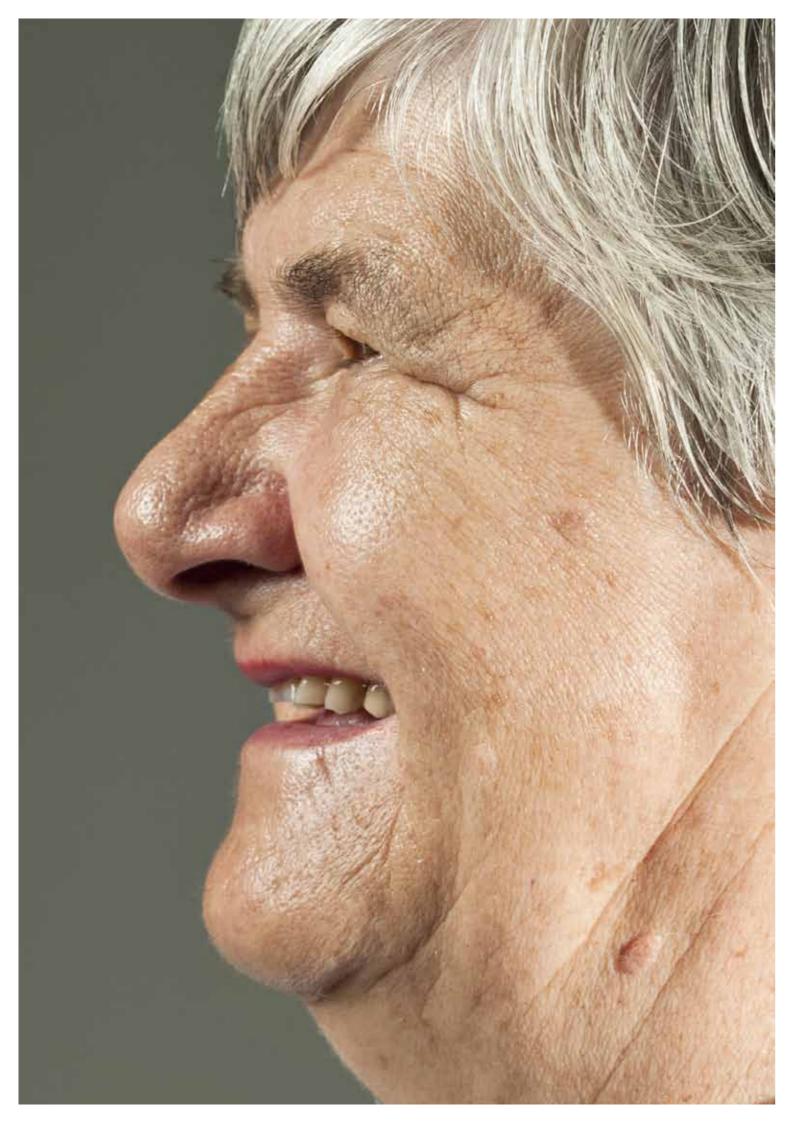
Son activité repose sur trois principaux axes :

- La «gestion de cas » qui permet la prise en charge des situations individuelles complexes ;
- Le «guichet intégré » qui permet à l'usager de trouver une information et une orientation de qualité quelque soit l'endroit où il se présente ;
- La «concertation tactique » qui associe les professionnels et acteurs du territoire en vue d'adopter des pratiques communes et d'identifier tant les ressources que les manques et les dysfonctionnements sur le territoire et la «concertation stratégique » qui permet une remontée d'information du terrain vers les institutions (Conseil Général et l'Agence Régionale de Santé).









HÉBERGEMENT

| - La typologie d'établissements | |
|---|-----|
| d'hébergement pour seniors | P22 |
| - Les résidences locatives | P22 |
| - L'accueil familial | P23 |
| - Le logement solidaire et intergénérationnel | P23 |
| - L'adaptation du logement | P23 |

LA TYPOLOGIE D'ÉTABLISSEMENTS D'HÉBERGEMENT POUR SENIORS

EHPAD : Établissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

Ce statut créé en 2002 correspond à des maisons de retraite « médicalisées » . Les EPHAD offrent un suivi médical renforcé (médecin coordonnateur, personnel infirmier) et une prise en charge des seniors en perte partielle, voire totale d'autonomie.

Retrouvez les coordonnées des EHPAD en fin de guide.

Foyer logement

Le foyer logement accueille des seniors valides ou semi-autonomes dans des petits logements indépendants aménagés et propose des services collectifs (restauration, blanchissage, animation, infirmerie, surveillance...).

L'hébergement est à la charge des locataires. Ils peuvent bénéficier sous conditions de ressources de l'aide sociale et d'une aide au logement (APL ou AL).

Retrouvez les coordonnées des foyers logements en fin de guide.

LES RÉSIDENCES LOCATIVES

Il existe des résidences locatives gérées par le CCAS de Lille dont les seuls locataires sont des seniors autonomes.

Retrouvez la liste sur le site Internet de la Ville de Lille : www.lille.fr

L'ACCUEIL FAMILIAL

L'accueil familial est une alternative à l'hébergement en établissement. Cette solution permet à la personne qui ne peut plus rester seule à son domicile, d'être hébergée à titre payant dans une famille autre que la sienne, agréée par le Département.

Ainsi, les personnes accueillies peuvent bénéficier d'un climat familial et participer à la vie de la famille d'accueil.

Pour tout renseignement concernant l'accueil familial, vous pouvez contacter les services départementaux au 03 59 73 92 70.

LE LOGEMENT SOLIDAIRE ET INTERGÉNÉRATIONNEL

Le concept :

Un étudiant ou un jeune travailleur est accueilli au domicile d'un senior en contrepartie d'une présence rassurante.

Retrouvez les coordonnées des structures en fin de guide.

L'ADAPTATION DU LOGEMENT

Disposer d'un logement adapté est la première condition du maintien à domicile.

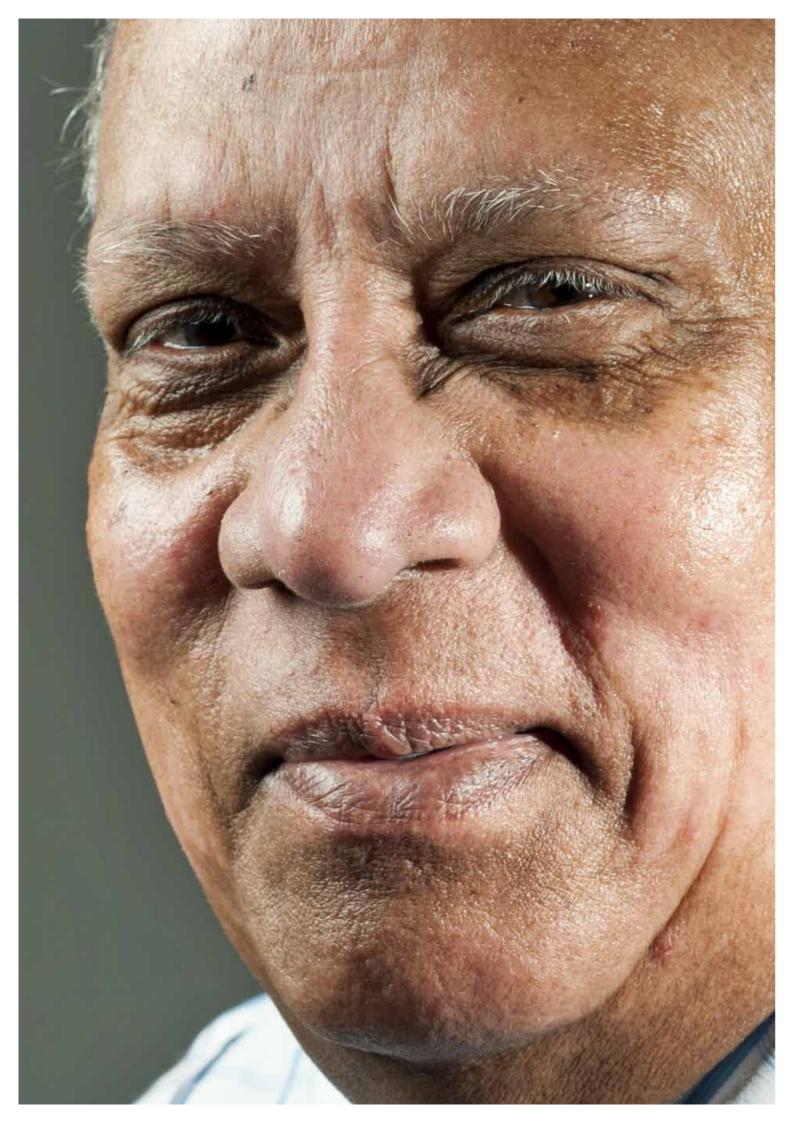
Divers organismes peuvent apporter conseils, évaluation, aide à la constitution de dossiers, aides financières...

Retrouvez les coordonnées des organismes en fin de guide.









SANTÉ

| - La coordination des soins | P26 |
|---|-----|
| - La prise en charge : les soins infirmiers | P26 |
| - SPASAD | P27 |
| - L'hospitalisation à domicile | P27 |
| - La prise en charge de la maltraitance | P28 |
| - La prise en charge de la précarité | P28 |

LA COORDINATION DES SOINS

Le réseau de soins gérontologiques de Lille - Hellemmes - Lomme

La finalité du réseau est d'améliorer la prise en charge sanitaire et sociale, à domicile, des personnes âgées de plus de 60 ans fragiles, par un accompagnement global cohérent et coordonné des acteurs de santé (bilan gériatrique, organisation de plans d'aides et de soins, évaluation par l'ergothérapeute, suivi psychologique, suivi infirmier).

L'intervention du réseau nécessite l'accord du médecin traitant du patient.

Retrouvez les coordonnées en fin de guide.

LA PRISE EN CHARGE: LES SOINS INFIRMIERS

Les centres de soins infirmiers

Les centres de soins infirmiers (CSI) sont des centres de santé ouverts à tous qui interviennent dans le secteur des soins ambulatoires. Ils sont considérés comme des structures de proximité de premiers recours. Gérés par des organismes à but non lucratif, ils constituent une alternative entre l'établissement de santé et les soins de ville. Ils participent à la politique de maintien à domicile des personnes âgées, dépendantes, handicapées et interviennent notamment dans le cadre de retours à domicile suite à une hospitalisation.

Les services de soins infirmiers à domicile

Les services de soins infirmiers à domicile (SSIAD) assurent, sur prescription médicale, aux personnes âgées de 60 ans et plus malades ou dépendantes, aux personnes adultes de moins de 60 ans présentant un handicap et aux personnes de moins de 60 ans atteintes de maladies chroniques les soins infirmiers et d'hygiène générale ainsi que les concours à l'accomplissement des actes essentiels de la vie.

Retrouvez les coordonnées des services de soins infirmiers à domicile en fin de guide.

SPASAD (SERVICE POLYVALENT D'AIDE ET DE SOINS À DOMICILE)

Le SPASAD assure les missions d'un Service de Soins Infirmiers à Domicile et celles d'un service d'aide et d'accompagnement à domicile (aide à la personne et aide domestique). Il réunit dans une même organisation les offres nécessaires aux personnes dépendantes ou en situation de handicap et permet une coordination de cet ensemble d'interventions pluridisciplinaires sur la base d'une évaluation globale des besoins de la personne.

Retrouvez les coordonnées du SPASAD Domasanté en fin de guide.

L'HOSPITALISATION À DOMICILE

L'hospitalisation à domicile (HAD) permet d'assurer au domicile du malade des soins médicaux et paramédicaux continus et coordonnés, qui se différencient de ceux habituellement dispensés à domicile par la complexité et la fréquence des actes.

Elle a pour but de raccourcir ou d'éviter une hospitalisation en offrant au domicile des conditions de sécurité et de qualité de soins équivalentes à celles dispensées au sein de l'hôpital, en prenant en charge l'ensemble des personnes ayant besoin de soins lourds et complexes.

La demande d'admission en hospitalisation à domicile est prescrite soit par le médecin traitant soit par le médecin hospitalier. Cette hospitalisation à domicile requiert le consentement du patient ou celui de son entourage et l'accord du médecin traitant.

Retrouvez les coordonnées des structures d'hospitalisation en fin de guide.

LA PRISE EN CHARGE DE LA MALTRAITANCE

La maltraitance ou les mauvais traitements infligés à des personnes âgées, particulièrement vulnérables et dépendantes, existent et doivent être signalés.

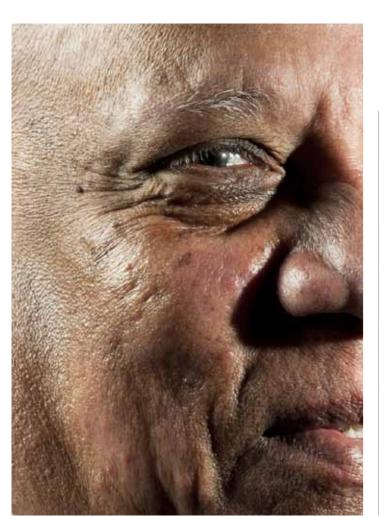
Trop souvent, les victimes ou les témoins de faits de maltraitance préfèrent garder le silence, par peur de représailles ou encore parce que ces violences se développent dans le cercle fermé de la famille. Il arrive également que ces violences soient commises dans le cadre d'une institution, et que, par crainte d'être renvoyées, les victimes préfèrent ne rien dire. Il appartient donc à quiconque aurait connaissance de faits de maltraitance de les signaler.

Retrouvez les coordonnées permettant d'effectuer un signalement en fin de guide.

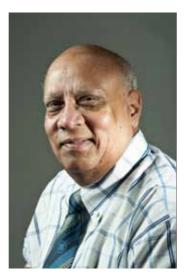
LA PRISE EN CHARGE DE LA PRÉCARITÉ

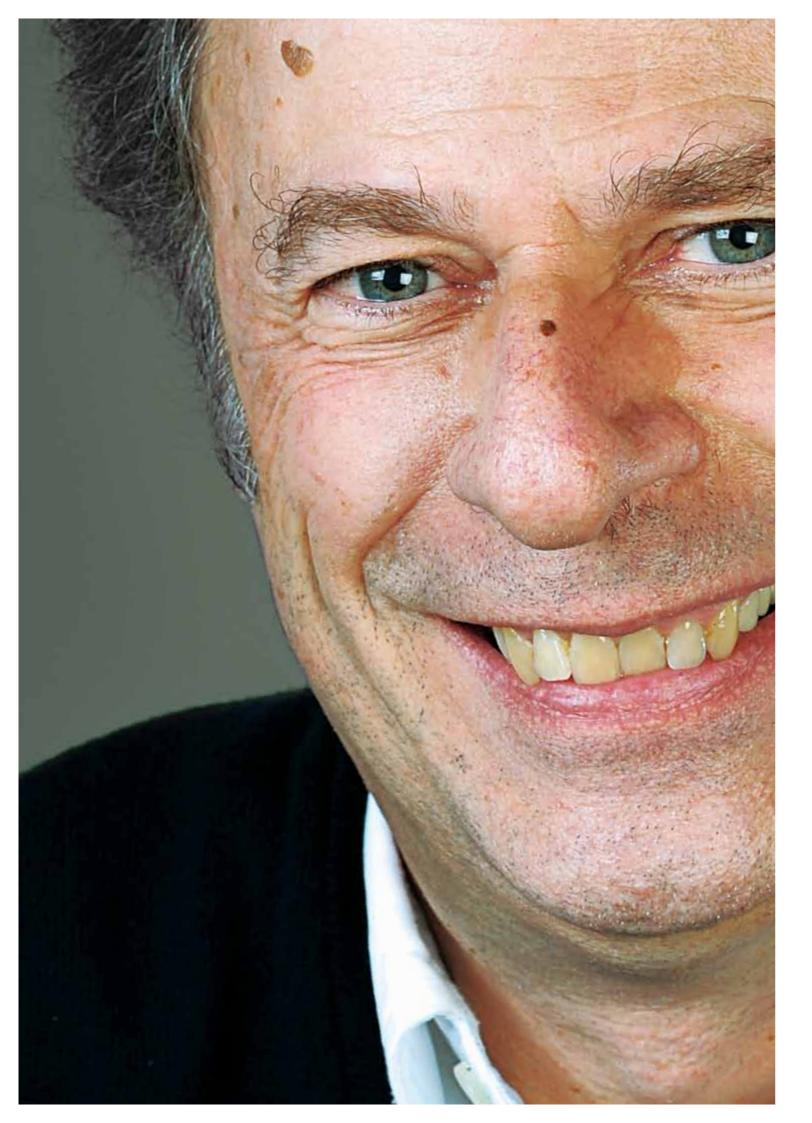
Le Réseau Santé Solidarité Lille Métropole s'adresse à des personnes en situation de précarité ayant des difficultés de recours aux soins et/ou aux personnes sans domicile fixe. Il coordonne leur prise en charge médico-psycho-sociale et détermine le parcours de soins le mieux adapté.

Coordonnées en fin de guide.









ANIMATION / **VIE ASSOCIATIVE**

| Les cerrires sociaux/ | |
|-------------------------|--|
| les maisons de quartier | |
| La Pacc Saniar da Lilla | |

P32 P32 - La Maison des Associations

P32

Le Pass c'est :

33 - Animation

- une carte pour tous les Lillois, Lommois et Hellemmois âgés de 60 ans et plus
- une carte pour plus de loisirs, de sports, de culture...
- une lettre d'information envoyée régulièrement aux détenteurs de la carte pour préciser les évolutions de l'offre
- des tarifs préférentiels pour les piscines et les musées lillois
- des avantages chez les partenaires (« après-midi du Sébasto» , Opéra de Lille, Orchestre National de Lille, certains restaurateurs...)
- des réductions spécifiques sur certains événements (Lille3000, offres supplémentaires...).

Retrouvez le formulaire de demande de la carte dans les espaces seniors et au Point Info Senior de l'hôtel de ville et sur le site de la Ville.

Coordonnées des différents espaces seniors sur le site de la Ville de Lille.

LA MAISON DES ASSOCIATIONS

Composé de près de deux mille associations intervenant dans des domaines très variés, le tissu associatif est un élément majeur de la citoyenneté au sein de la Ville de Lille.

Pour tout renseignement sur les activités des associations lilloises, vous pouvez vous rapprocher de la Maison Des Associations qui recense les coordonnées et champs d'intervention de la plupart d'entre elles.

Retrouvez les coordonnées de la Maison Des Associations en fin de guide.

LES CENTRES SOCIAUX / LES MAISONS DE QUARTIER

A Lille, il existe 14 Maisons de Quartier / Centres sociaux proposant différentes activités de loisirs ou lien social à destination des seniors.

Retrouvez leurs coordonnées sur www.lille.fr

LE PASS SENIOR DE LILLE

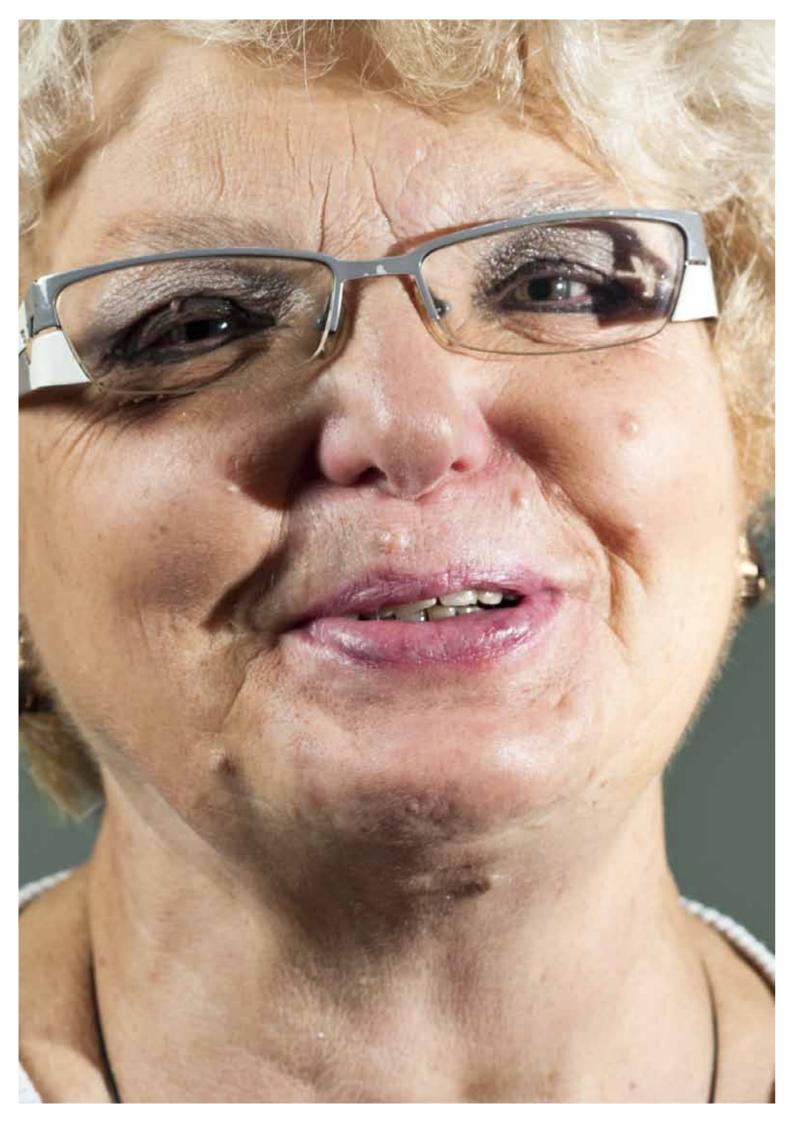
Dans le but de mieux répondre aux attentes des seniors, la Ville de Lille a décidé de créer un dispositif favorisant l'accès à une offre de loisirs sportifs et culturels : le Pass Senior de Lille.

Cette carte est destinée aux Lillois, Lommois et Hellemmois de 60 ans et plus.









ACCOMPAGNEMENT

| - Les associations tutelaires | P36 |
|--|-----|
| - Les services sociaux/les caisses de retraite | P36 |
| - Les services sociaux hospitaliers | P36 |
| - Le maintien du lien social | P38 |
| - L'aide juridique | P37 |
| - Les espaces d'accueil municipaux | |
| de Lomme et Hellemmes | P37 |
| - La démarche vieillesses plurielles | |
| de l'ARELI | P37 |

LES ASSOCIATIONS TUTÉLAIRES

En France, les intérêts de 500 000 majeurs sont défendus dans le cadre d'une mesure de protection judiciaire.

Lorsque leur famille ne peut assumer le rôle de mandataire judiciaire, le Juge peut nommer une association pour occuper cette fonction.

Retrouvez les coordonnées des associations tutélaires en fin de quide.

LES SERVICES SOCIAUX / LES CAISSES DE RETRAITE

Les caisses de retraite principales ou complémentaires disposent généralement d'un service chargé d'informer et d'accompagner leurs ressortissants dans les démarches d'accès aux droits.

Retrouvez les coordonnées des caisses de retraite en fin de guide.

LES SERVICES SOCIAUX HOSPITALIERS

Les hôpitaux disposent d'un service social chargé notamment d'organiser le retour à domicile des personnes âgées hospitalisées.

Retrouvez les coordonnées en fin de guide.

LE MAINTIEN DU LIEN SOCIAL

Des associations ont pour objet de lutter contre l'isolement des personnes âgées. Dans ce cadre, elles peuvent organiser des visites de bénévoles, des temps d'animation collective, des sorties,...

Retrouvez les coordonnées en fin de guide.

L'AIDE JURIDIQUE

37 - Accompagnement

La Maison de la Médiation et du Citoyen de la Ville de Lille met à disposition du public :

- son activité de renseignements juridiques dispensée par plusieurs juristes (sur rendez-vous).
- son activité d'aide à la plume consistant à fournir une aide à la rédaction et à la compréhension de documents administratifs.

Retrouvez les coordonnées en fin de guide.

LES ESPACES D'ACCUEIL MUNICIPAUX DE LOMME ET HELLEMMES

Les municipalités de Lomme et Hellemmes proposent chacune, à disposition de leurs administrés, un lieu ressource à destination des seniors leur offrant accueil, information, conseil et orientation.

Retrouvez les coordonnées de ces services en fin de guide.

LA DÉMARCHE «VIEILLESSES PLURIELLES» DE L'ARELI

Le guide pratique «vieillesses plurielles» est un outil de travail pour les professionnels qui sont amenés à traiter toutes les situations concernant des personnes agées immigrées. Vous pouvez télécharger le guide par chapitre en suivant le lien : http://www.areli-asso.com/accompagnement-social.html







INFORMATIONS PRATIQUES

39 - Informations pratiques

| - Centre Local d'Information | |
|---------------------------------------|-----|
| et de Coordination seniors de Lille - | |
| Hellemmes - Lomme | P40 |
| - Soutien à domicile | P41 |
| - Hébergement | P48 |
| - Santé | P53 |
| - Animation / Vie associative | P60 |
| - Accompagnement | P61 |
| | |

40 - Informations pratiques 41 - Informations pratiques

CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION SENIORS DE LILLE HELLEMMES - LOMME

C.L.I.C. SENIORS

Centre local d'information et de coordination de Lille - Hellemmes - Lomme Hôtel de ville, place Augustin Laurent B.P. 1282 - 59014 Lille Cedex

Tél: 03 20 49 57 49 Fax: 03 20 49 59 17

Email: pointinfoseniors@mairie-lille.fr

seniors.lille.fr

Responsable du service : Guillaume Lebon Chargé de développement : Matthieu Bachorz

Secrétaire : Christine Villette

Coordinatrice de l'équipe des référents seniors :

Angela Salingue

Référents seniors au sein du C.L.I.C.

Moulins : Noémie Rumas Wazemmes : Mathilde Poulain Lille-Sud/Vauban : Christelle Louizi

Bois-Blancs/Saint-Maurice Pellevoisin: Nadia Derdar

Centre: Sophie Schellaert

Faubourg de Béthune/Hellemmes : Flory Parent

Fives/Vieux-Lille: Vanessa Figuet

Point info Seniors: Elise Duvette, Tracy Kidey,

Salima Yaoudarene

SOUTIEN À DOMICILE

LES SERVICES À LA PERSONNE

Organismes d'aide à domicile

Structures autorisées par le Département et agréées

Les services d'aide et d'accompagnement à domicile peuvent être gérés par une association, une fondation, un centre communal d'action sociale ou par des entreprises. Ces organismes référencés ci-dessous interviennent sur Lille, Hellemmes et Lomme et réalisent des prestations d'aide aux courses et au ménage et aide directe à la personne (aide à la toilette, aide à l'habillage, aide au lever et au coucher...).

Services autorisés tarifés par la Conseil départemental :

Dans le cadre d'un plan d'aide octroyé par l'Allocation Personnalisée d'Autonomie ou la Prestation de Compensation du Handicap, le tarif est fixé par arrêté du Conseil départemental. Ainsi, aucun frais supplémentaire au ticket modérateur ne sera demandé à l'usager.

| LA MAISON DE L'AIDE À DOMICILE | ADAR FLANDRES METROPOLE |
|---------------------------------------|--|
| 199 rue Colbert, Bâtiment Namur | 7, rue de Versailles |
| 59044 Lille Cedex | 59664 Villeneuve D'Ascq |
| Tél : 03 20 12 86 86 / | Tél: 03 28 33 65 10 |
| http://www.maisondelaideadomicile.fr/ | http://www.adar-flandre-metropole.org/ |

Services autorisés non tarifés par le Conseil départemental :

Leur tarif est libre (la hausse est toutefois limitée annuellement par un décret). Le Conseil départemental finance l'Allocation Personnalisée d'Autonomie sur la base d'un tarif de référence. Si le coût du service est supérieur à ce tarif de référence, la différence est à la charge de l'usager en plus de sa participation prévue dans le plan d'aide.

| ADENIOR | COCOONING SERVICES |
|---|--|
| 6, rue Nicolas Leblanc | 21 place Vanhoenacker |
| 59000 Lille | 59000 Lille |
| Tel: 03 20 51 70 54 | Tél: 06 78 51 05 00 |
| http://adenior.com/aide-a-domicile-lille/ | http://cocooning-services.fr/ |
| VITAME | PETITS-FILS |
| 70 rue des Postes | 53/55 rue Jean-Jaurès - Bât.A |
| 59000 Lille | 59000 Lille |
| Tél: 03 20 54 51 08 | Tél: 03 74 02 02 74 |
| http://www.vitamelille.fr | http://www.petits-fils.com |
| ACTION DOMICILE | 02 SERVICES |
| 677 avenue de la République | 96 rue de Paris |
| 59000 Lille | 59000 Lille |
| Tél. 03 62 64 81 60 | Tél : 02 43 72 02 02 (numéro national) |
| http://www.actiondomicile.fr/ | http://www.o2.fr/ |
| VIVAT | BIEN A LA MAISON |
| 8 rue des Trois Couronnes | 23 rue d'Arras |
| 59000 Lille | 59000 Lille |
| Tél: 03 28 04 79 56 | Tél: 03 74 02 02 79 |
| http://www.vivat.fr/ | http://www.bienalamaison.com/ |
| ADHAP SERVICES | AGE D'OR SERVICES |
| 7 Bis boulevard Louis XIV | 199-201, rue Colbert |
| 59000 Lille | Centre VAUBAN - Bât NAMUR |
| Tél: 03 20 90 01 31 | 59000 Lille |
| http://www.adhapservices.fr/lille | Tél: 03 20 40 04 00 |
| | http://www.agedorservices.com/ |
| AIDE À DOMICILE POUR TOUS | ASAH DOM |
| 29 rue Gambetta 59155 Faches-Thumesnil | 1 avenue de l'Europe 59320 Haubourdin |
| Tél : 03 20 74 54 56 | Tél: 03 20 44 90 00 |
| http://www.adtfachesthumesnil.fr/ | http://www.asahdom.fr/ |
| http://www.autiachestilumesmit.ii/ | Tittp://www.asandoni.n/ |

43 - Informations pratiques

| ARTOIS GARDES MALADES 27/37 rue Faidherbe - BP 656 62412 Béthune Cedex Tél: 03 21 01 36 36 http://www.sanitaire-social.com/ | AVEC (accompagnement valeur et confort) 38 rue de la Carnoy 59130 Lambersart Tél: 03 20 22 12 21 http://www.avec-association.fr/ |
|---|--|
| DOMIDOM 1 A rue Nelson Mandela Cour de Jade 59160 Lomme-Capinghem Tél: 03 66 88 11 31 http://www.domidom.fr/ | ENSEMBLE AUTREMENT 64 rue Carpeaux 59100 Roubaix Tél: 03 20 73 08 90 http://www.ensembleautrement.fr/ |
| SOUS MON TOIT 68 avenue du Président Kennedy 59000 Lille Tél 03 39 02 10 01 http://www.sousmontoit.fr/ | VIVA SERVICES 116 rue Pasteur 59700 - Marcq en Barœul Tél: 03 62 26 01 81 http://www.vivaservices.fr/ |

D'autres services couvrent le territoire. Leurs coordonnées sont disponibles au C.L.I.C.

LA FEPEM (Mandataire)

Tél: 03 20 70 31 21

http://www.fepememploifamiliaux.fr/ Lorsque le service intervient en mode mandataire, la personne aidée est l'employeur du professionnel qui intervient à son domicile. La FEPEM informe, conseille et accompagne l'usager dans ses démarches d'emploi d'un salarié au domicile.

LA GARDE ITINÉRANTE DE NUIT

LA MAISON DE L'AIDE A DOMICILE

Tél: 03 20 12 86 86

LA TÉLÉASSISTANCE

| Prestataire | Coordonnées | Conditions tarifaires |
|--|--|---|
| TELEALARME DU NORD - MONDIAL ASSISTANCE (Délégation de Service Public du Département du Nord) | Mondial Assistance - Téléalarme du Nord 187 boulevard Faidherbe 59280 Armentières Tél : 0811 650 700 | A partir de 8.71 euros par mois Installation gratuite. Pas de frais de dossier, ni de préavis de résiliation |
| EQUINOXE | 29 rue d'Artois 59000 Lille Tél : 03 20 88 00 70 | A partir de 9 euros par mois Engagement de 3 mois minimum. |
| ASSYSTEL | Agence AssysTél Nord-Pas de Calais 160 rue Jean Jaurès 59135 Wallers. Tél : 03 27 34 50 66 | A partir de 8,45 euros par mois. Abonnement sans engagement de durée et 7.5 jours d'essai gratuit. Pas de frais de dossier, ni de préavis de résilia- tion. |

LE PORTAGE DE REPAS AU DOMICILE

| Prestataire | Coordonnées | Conditions tarifaires |
|---|--|---|
| SERVICE RESTAURATION DU CCAS | 108 rue des Meuniers 59800 Lille Tél : 03 20 50 51 31 Du lundi au vendredi de 08h à 16 h. Inscriptions en Mairies de quartier. | La prestation est ouverte : - aux personnes âgées de plus de 60 ans résidant sur Lille et Hellemmes, sans condition de ressources - aux personnes reconnues handicapées et percevant à ce titre une prestation de handicap, résidant sur Lille et Hellemmes Tarifs compris entre 1.85 euros et 10.64 euros (en fonction de vos ressources). |
| VITAME | 70 rue des Postes 59000 Lille Tél : 03 20 54 51 08 Du lundi au vendredi de 09h à 12h et de 14h à 18h. | Choix entre deux formules pour la livraison: - Le repas du midi : 10,40 euros (10,55 euros pour les régimes spécifiques) - Le repas du midi + repas du soir : 12,30 euros |
| LES MENUS SERVICES LILLE SUD - EST | 280 rue Richard Wagner 59000 Lille Tél : 03 61 97 13 02 Du lundi au vendredi de 09h à 18h. | Plusieurs formules tarifaires proposées (entre 08,17 euros à 12.80 euros le repas). |
| AGE D'OR SERVICES | 199-201 rue Colbert Centre VAUBAN Bât NAMUR 59000 Lille Tél : 03 20 40 04 00 | 10,92 euros le repas |
| LEPERS TRAITEUR | 49Ter rue Pasteur 59370 Mons en Barœul Tél : 06 78 58 64 65 03 20 91 74 50 | Environ 7 euros le repas. |
| TRAITEUR YANNIS SAVEURS | 138 rue Gaston baratte 59650 Villeneuve d'Ascq Tél : 03.20.71.08.68 E-mail : yannissaveurs@ yahoo.fr | 9 euros le repas 7 euros le repas (tarif à partir de 5 repas) Plat du dimanche : 9.50 euros |
| SERVICE RESTAURATION DU CCAS DE LOMME | 798 bis avenue de Dun- kerque Tél : 03 62 92 09 00 Permanence de 09h à 12h30. | 7.50 euros le repas durant la semaine et 8.40 euros les dimanche et jours fériés. |

45 - Informations pratiques

L'AIDE AUX TRANSPORTS

Les transports accompagnés

HANDIPOLE - TRANSPORTER LA VIE (TLV)

9110 Boulevard de Tournai 59650 Villeneuve d'Ascq Tél: 03 20 59 79 59 tlv-mariot@wanadoo.fr

Ce service s'adresse à toute personne dans l'incapacité d'utiliser les transports en commun traditionnels et détentrice d'une carte d'invalidité d'au moins 80%.

Toute nouvelle inscription et tout renouvellement seront soumis à l'approbation de la commission d'accessibilité.

Pour bénéficier de ce service, il faut être accepté par la commission d'accès au service et justifier d'un handicap à plus de 80%.

Tarif : 2.80 euros, sur réservation jusque la veille 18h de son déplacement.

TOC TOC

21, rue Bernard WAMPS Marquette lez Lille Tél : 03 20 19 51 89

Entreprise spécialisée dans le transport des personnes âgées, autonomes ou dépendantes.

Permanence téléphonique : 24h/24, 7 jours/7 et jours fériés.

Tarifs selon devis personnalisé.

ULYSSE - SAS ACHILLE

59 Avenue de L'union - BP 32000 59 203 Tourcoing M. Maxime Richard et M. Yoan Legrin 06 51 87 76 20 / 06 35 77 48 51

Ulysse met à votre disposition des véhicules aménagés pour les personnes en fauteuil roulant et des chauffeurs - accompagnateurs formés à l'accompagnement des personnes handicapées, 7 jours sur 7.

Tarifs selon devis personnalisé.

HAPPYM00V

Lille

Réservation au : 06 24 16 08 18 Du Lundi au samedi de 11h à 19h.

Happymoov est un réseau national de transport de personnes en centre-ville.

Son réseau de transport en Vélo Taxi permet de se déplacer de manière éco - citoyenne en ville.

Tarifs : de 4 à 6 euros par personne selon le parcours.

AIDE AUX AIDANTS FAMILIAUX

Les accueils de jour

| ACCUEIL DE JOUR | Coordonnées |
|----------------------|--|
| FERON - VRAU | 291 Boulevard Victor Hugo BP 255 59019 Lille Tél : 03 20 42 50 56 Email : accueildejour@feron-vrau.com |
| PORTE DE GAND | 63 rue de Gand 59000 Lille Tél : 03 28 53 12 89 Email : res.portedegand@orange.fr |
| ST-FRANCOIS | 94 rue Ratisbonne 59000 Lille Tél : 03 20 13 27 46 Email : maison.saintjean@wanadoo.fr |
| NOTRE DAME DES ANGES | 56 Facade de l'Esplanade 59000 Lille Tél : 03 20 55 29 33 Email : secretariat@notredamedesanges.org |
| LES ROSES | 30 rue Anne Delavaux 59160 Lomme Tél : 03 20 00 64 17 Email : accueiljour.roses@orange.fr |

HEBERGEMENT TEMPORAIRE FOURNES EN WEPPES

700 rue Faidherbe

59134 Fournes en Weppes

Email: residence.weppes@croix-rouge.fr

Tél: 03 20 44 08 50 Fax.: 03 20 50 26 24

Du lundi au vendredi : de 8h à 12h et de 14h à 17h

LA MAISON DES AIDANTS DE LA METROPOLE

Résidence Léopoldine, appt 23 146 ter boulevard Victor Hugo CS 90255

59019 Lille cedex Tél : 03 20 42 50 82

Email: c.maisondesaidants@feron-vrau.com http://www.maisondesaidantsmetropolelrt.fr/

LA MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES

MDPH 59 - NORD

21 rue de la Toison d'or BP 20 372

59666 Villeneuve d'Ascq Tél : 03 59 73 73 73

DISPOSITIF D'APPUI AUX PROFESSIONNELS : LA MAIA LILLE AGLO

MAIA LILLE AGGLO

Bat. A, 2ème étage 55 rue Jean Jaurès 59000 Lille Cedex Tél : 03 20 87 74 22

HÉBERGEMENT

LA TYPOLOGIE D'ÉTABLISSEMENT D'HEBERGEMENT POUR SENIORS

EHPAD publics

| | Résidence Alphonse Daudet | 108 rue des Meuniers 59000 Lille | |
|---|--------------------------------|---|---|
| | Résidence La Goélette | 25 rue du Commandant Bayart 59000 Lille | |
| EHPAD PUBLIC | Résidence Au Vert Feuillage | 25 rue du Fg de Béthune 59000 Lille | Tél : 03 20 49 55 27 |
| à but non lucratif géré par le CCAS de Lille | Résidence Les Camanettes | 108 rue des Meuniers 59000 Lille | Fax : 03 20 49 55 28 Email: bcreus@mairie-lille.fr |
| | Résidence Marie Laurencin | Ilot Iéna Racine 1 place des Poètes 59000 Lille | |
| | Résidence Rachel Meresse | 11 ter rue de Toul 59000 Lille | |

49 - Informations pratiques

| EHPAD PUBLIC géré par le <u>CCAS</u> d' Hellemmes | | 105 rue Jeanne d'Arc 59260 Hellemmes | Tél : 03 20 56 14 15 Fax : 03 20 56 04 57 Email : ehpadsabotiere@wanadoo.fr |
|---|--------------------------------|---|---|
| EHPAD PUBLICS | Résidence Gilbert Forestier | 798 avenue de Dunkerque 59160 Lomme | Tél : 03 28 54 09 10 Fax : 03 28 54 09 74 Email : residence.forestier@orange.fr |
| gérés par le CCAS de Lomme | EHPAD Résidence Les Roses | 30 rue Anne Delavaux 59160 Lomme | Tél : 03 20 87 33 30 Fax : 03 20 87 33 39 Email : residence.forestier@orange.fr |

EHPAD privés

| | Maison de retraite Franciscaine Notre Dame des Anges | 56 Façade de l'Esplanade 59000 Lille | Tél: 03 20 55 29 33 Fax: 03 20 55 46 44 Email: secretariat@notredamede- sanges.org |
|--|--|---|---|
| | Maison Saint Jean | 73 rue des Stations 59800 Lille Cedex | Tél : 03 20 13 26 00 Fax : 03 20 13 26 01 Email: maison.saintjean@wanadoo.fr |
| EHPAD PRIVÉS | Résidence l'Accueil | 11 rue de la Briquete- rie 59000 Lille | Tél : 03 28 36 26 40 Fax : 03 28 36 26 66 Email: ehpadlaccueil@ghicl.net |
| Associations à but non lucratif habilitées à | Résidence Les Buissonnets | 130 rue de la Louvière 59800 Lille | Tél : 03 20 74 09 01 Fax : 03 20 13 80 53 Email: direction@lesbuissonnets.fr |
| l'aide sociale | l'aide sociale Résidence Margue- | 117 rue de Condé BP 255 59019 Lille Cedex | Tél : 03 20 78 59 69 Fax : 03 20 78 59 61 Email : dhurbain@feron-vrau.com |
| | Résidence Notre Dame d'Espérance | 291 Bd Victor Hugo BP 255 59019 Lille Cedex | Tél : 03 20 78 59 69 Fax : 03 20 78 59 69 Email : dhurbain@feron-vrau.com |
| | Résidence Porte de Gand | 61 rue de Gand 59000 Lille | Tél : 03 28 53 12 12 Fax : 03 20 35 12 92 Email : res.portedegand@orange.fr |
| EHPAD PRIVÉS Associations à but non | Résidence Edilys | 37 rue Meurein 59000 Lille | Tél : 03 20 14 31 31 Fax : 03 20 40 20 95 Email : edilys.adm@afeji.org |
| lucratif non – habi- lités à l'aide sociale | Résidence l'Arche | 8 rue Emile Zola 59000 Lille | Tél : 03 20 12 48 00 Fax : 03 20 12 47 50 Email : accueil.arche@sfr.fr |
| EHPAD PRIVÉ Commercial Non – habili- tées à l'aide sociale | Résidence d'Automne (Privé à but lucratif) | 99 rue du Marché 59000 Lille | Tél : 03 20 21 50 40 Fax : 03 20 40 13 94 Email : noura.denfer@medicafrance.fr |

Résidences autonomies

RÉSIDENCE AUTONOMIE SAINT - GABRIEL

28 rue Saint Gabriel 59000 Lille

Tél: 03 28 04 08 20

RÉSIDENCE AUTONOMIE LES ROSES - LOMME

30 rue Anne Delavaux 59160 Lomme Tél : 03 20 87 33 30

Résidences locatives

RÉSIDENCE LOCATIVE DU BEIGNEAU

112 rue de Wazemmes 59000 Lille

RÉSIDENCE LOCATIVE LES DINTELLIÈRES

97 rue Saint-Sauveur 59 000 Lille

Pour plus d'infos : Secteur des Équipements Sociaux Personnes Agées Hôtel de ville de Lille BP 1282 59014 Lille Cedex Tél : 03 20 49 55 27

LE LOGEMENT SOLIDAIRE ET INTERGÉNÉRATIONNEL

GÉNÉRATIONS ET CULTURES

Un toit à partager 61 rue de la justice 59 000 Lille

Tél: 03 20 57 04 67

www.generationsetcultures.fr

ENSEMBLE 2 GÉNÉRATIONS

Antenne de Lille 17, Avenue de l'Amiral Courbet 59130 Lambersart Tél : 06 18 46 34 85 www.ensemble2generations.fr

L'ADAPTATION DU LOGEMENT

PACT METROPOLE NORD

PACT Métropole Nord informe et conseille sur l'amélioration du logement, établit des diagnostics et évalue les besoins, aide à la décision, monte des dossiers administratifs, techniques et financiers, accompagne les projets jusqu'à leur réalisation.

Antenne de Lille 201 rue des postes 59000 Lille

Tèl: 03 20 12 82 82

AGENCE NATIONALE DE L'HABITAT - ANAH

L'ANAH apporte des aides financières pour des travaux d'amélioration de logements de plus de 15 ans en termes de sécurité, salubrité, équipement, énergie... et sous certaines conditions d'occupation.
L'ANAH peut également intervenir dans l'adaptation au handicap.
Délégation Locale de l'ANAH
62 boulevard de Belfort
BP 289
59019 Lille Cedex
Tél: 03 28 03 83 09

www.anah.fr

MAISON DE L'HABITAT DURABLE -LILLE MÉTROPOLE

7 bis rue Racine 59000 Lille

Tèl: 03 59 00 03 59 www.maisonhabitatdurable-lillemetropole.fr

53 - Informations pratiques

ADIL DU NORD

Comme les 75 ADIL du réseau national, l'ADIL du Nord est agréée par l'Agence Nationale d'Information sur le Logement (ANIL) et conventionnée par le Ministère du Logement.

L'ADIL a pour vocation d'offrir au public un conseil personnalisé dans les domaines juridique, financier ou fiscal sur toutes les questions relatives à l'habitat. Cette information avant tout préventive, permet à l'usager de mieux connaître ses droits, ses obligations et les solutions adaptées à son cas.

7 bis rue Racine - 59000 Lille

Tèl: 03 59 61 15 00

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30

à 17h30

Le samedi de 9h à 12h www.adilnord.fr

HACAVIE

HACAVIE est une association loi 1901 spécialisée dans l'information et le conseil auprès des personnes handicapées et/ou âgées pour l'adaptation et l'aménagement du logement. Elle a pour mission :

- l'évaluation des difficultés rencontrées
- la préconisation en fonction du projet de vie de la personne
- l'évaluation sociale et la recherche de financements
- l'information-conseil
- le suivi de la réalisation du dossier

3 rue du Dr Charcot 59 000 Lille

Tél: 03 20 50 13 11 - 06 85 18 70 69

Fax: 03 20 38 68 46 www.hacavie.com

SANTÉ

LA COORDINATION DES SOINS

LE RESEAU DE SANTE GERIATRIQUE LILLE AGGLO Lille - Hellemmes - Lomme

Bat. A, 2ème étage 55 rue Jean Jaurès 59000 Lille Cedex

Tél: 03 20 87 74 22

LA PRISE EN CHARGE : LES SOINS INFIRMIERS

Les centres de soins infirmiers

LILLE - SUD

462 rue du Faubourg d'Arras 59000 Lille

Tél: 03 20 96 19 51

EUGENIE SMET

220 rue des bois blancs 59000 Lille

Tél: 03 20 09 06 80

ASSOCIATION SAINT-VINCENT DE PAUL

5 bis rue de Trévise 59000 Lille

Tél: 03 20 52 48 56

MAURICE DES CHAMPS

87 rue Saint Gabriel 59000 Lille

Tél: 03 20 06 00 20

FIVES

5 rue Decarnin 59000 Lille

Tél: 03 20 56 75 44

RENE LAENNEC

200 rue du Bois 59000 Lille

Tél: 03 20 55 93 77

SAINT VINCENT DE PAUL

18 rue Paul Ramadier 59000 Lille

Tél: 03 20 55 18 65

PAUL CLERMONT

58 rue Faidherbe 59260 Hellemmes Tél : 03 20 56 82 69

Service des soins infirmiers à domicile

SSIAD DELTA LILLE

102 rue Canteleu, 2^{ème} étage

59800 Lille

Tél: 03 20 95 06 00 Fax: 03 20 95 20 28

Email: association@deltalille.fr

SSIAD DU CCAS DE LOMME

30 Rue Anne Delavaux 59160 Lomme

Tél: 03 20 22 10 69

Email: ssiad.lomme@orange.fr

SPASAD DOMASANTE

Centre Vauban, bâtiment Namur 199/201 rue Colbert - CS 30 016

59045 Lille Cedex Tél.: 03 20 40 60 60 Fax: 03 20 12 86 87

Email : clecyk@domasante.fr Site internet : www.domasante.fr 55 - Informations pratiques

LA PRISE EN CHARGE PAR PATHOLOGIE

| Pathologie | Organisme | Mission / Fonctionnement |
|------------|--|--|
| | France ALZHEIMER LILLE METROPOLE 8 rue de Toul – Lille Tél: 03 20 42 07 55 Email: fa.lillemetropole@orange.fr | Missions : soutien, aide aux aidants Permanences : 1 ^{er} et 2 ^e samedi du mois de 15h à 17h (sauf juillet et août) Groupe de parole : 3 ^e samedi du mois de 15h à 17h (sauf juillet et août) en présence d'un psychologue |
| | MEOTIS Réseau régional de la mémoire CHRU – Hôpital Salengro – Lille Tél : 03 20 44 50 53 Email : meotis@chru-lille.fr | Accompagnement des patients, familles et professionnels dans la prise en charge de la maladie d'Alzheimer. |
| | ESAD (Equipe Spécialisée Alzheimer à Domicile) Béthanie Résidence Léopoldine Appt 22 146 ter Bd Victor Hugo 59000 Lille Tél : 03 20 42 50 88 Email : esad.bethanie@gmail.com | - Améliorer ou préserver l'autonomie de la personne dans les activités de la vie quotidienne par l'apprentissage de stratégie de compensation, l'amélioration de la relation patient-aidant, et l'adaptation de l'environnement 12 à 15 séances d'une heure, au domicile du patient, sur prescription médicale |
| ALZHEIMER | Centre Mémoire de Ressources et de Recherche / Consultation mémoire CHRU de Lille Hôpital Roger Salengro Rue du Pr Laine 59037 Lille Tél: 03 20 44 60 21 | Centre de consultation mémoire " expert " recevant des personnes dont les troubles nécessitent des examens approfondis. |
| | Consultation mémoire CHRU de Lille Hôpital les Bateliers - Gériatrie 23 rue des Bateliers 59037 Lille Tél: 03 20 44 45 75 | Évaluation des troubles de la mémoire repérés par le médecin traitant. Réalisation d'un bilan complet, diagnostic, proposition de traitement et d'accompagnement. |
| | Consultation mémoire Hôpital St-Philibert - Neurologie 115 rue du grand but BP 249 59242 Lomme Tél: 03 20 22 50 79 Fax: 03 20 22 38 55 | |
| | Consultation mémoire Hôpital St-Vincent de Paul Neurologie Bd de Belfort BP 387 59020 Lille Tél: 03 20 87 49 01 Fax: 03 20 87 49 02 | |

| CANCER | LA LIGUE CONTRE LE CANCER Comité du Nord 4/6 rue Pierre Dupont – Lille Tél : 03 20 06 06 05 Email : cd59@ligue-cancer.net | La ligue contre le cancer apporte un soutien aux malades et à leur famille, attribue des secours financiers aux plus démunis, subventionne certaines associations d'anciens malades, réunit des groupes de paroles, animés par des psychologues. Permanences d'accueil téléphonique : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 |
|---|---|---|
| DIABÈTE | LA MAISON DU DIABETE ET DU RISQUE CARDIO VASCULAIRE 124 rue Raymond Derain Marcq en Baroeul Tél: 03 20 72 32 82 | Entretien individuel avec une infirmière ou une diététicienne : orientation, information, documentation, prêt de matériel pour guider le patient dans son choix. Ateliers collectifs à thème pour une éducation en groupe (1fois/semaine en moyenne). Activités physiques proposées : aquagym, aqua-training, relaxation et sophrologie, gymnastique, cardio-training, petite et grande. Formation de professionnels sur différents thèmes en rapport avec le diabète. Accueil par les infirmières et les diététiciennes du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le samedi matin sur rendez-vous. |
| SOINS PALLIATIFS (Accompa- gnement à la fin de vie). | Réseau ROSALIE Bat. A, 2ème étage 55 rue Jean Jaurès 59000 Lille Cedex Tél : 03 20 87 74 22 Email : rosalie@ghicl.net | Par le biais de l'équipe d'appui, le réseau a pour mission de : - Favoriser le retour et le maintien à domicile des patients adultes relevant de soins palliatifs, lorsque ceux-ci le désirent. - Offrir au patient des soins de qualité, en facilitant l'organisation d'une prise en charge coordonnée autour de lui. En associant les différents professionnels concernés et ses proches. - Apporter une aide à la famille et au patient sur le plan social et matériel. - Améliorer l'échange des informations nécessaires à la qualité et la continuité des soins. - Accompagner et soutenir les professionnels libéraux et les établissements de santé en apportant conseil, appui et soutien. - Assurer la formation continue des équipes. - Assurer une permanence et une continuité des soins, y compris dans des situations d'urgence en lien avec les structures hospitalières concernées. |

57 - Informations pratiques

| SANTÉ MENTALE | CENTRES MEDICO PSYCHOLOGIQUES | Ce sont des établissements publics qui regroupent des spécialistes et proposent une offre de soins psychologiques pris en charge par la Sécurité sociale CMP 59g 22 (Lille Nord) 9-11 rue du Barbier Maes - Lille - Tél : 03 87 96 41 CMP 59g 23 (Lille Sud) 12 rue de Cannes - Lille - Tél : 03 20 16 86 00 CMP 59g 24 (Lille Est) 239 rue du Faubourg de Roubaix - Lille - Tél : 03 20 12 17 30 CMP 59g 21 - 43/45 rue Faidherbe - Hellemmes - Tél : 03 20 19 12 50 CMP 59i 04 - 132 bis, rue Jean Jaurès - Lomme - Tél : 03 20 92 15 52 |
|------------------|---|--|
| | CENTRE PSYCHIATRIQUE d'ACCUEIL et d'ADMISSION 2 rue Desaix, 59000 Lille Tél: 03 59 35 28 60 CAP lot Psy Consultations: 03 20 78 22 22 Unité d'hospitalisation Fernando Pessoa Tél: 03 59 35 28 84 Fax: 03 59 35 28 69 | Il propose, sous de nouvelles modalités, des soins en psychiatrie et en santé mentale adaptés aux besoins de la population lilloise Le Centre Psychiatrique d'Accueil et d'Admission (CPAA) est le mode d'entrée privilégié de toutes les hospitalisations qui relèvent des secteurs de Lille, Villeneuve d'Ascq et environs. Il ne se substitue pas aux Centres Médico-Psychologiques (CMP) qui demeurent le recours de première ligne du dispositif des secteurs. |
| СНИТЕ | ESPRAD (Equipe Spécialisée Prévention et Réadaptation à Domicile) Rue du grand but BP 249 59462 Lomme Tél: 03 20 22 59 12 Fax: 03 20 22 59 59 Email: esprad@ghicl.net | - Service expérimental de 10 places s'adressant aux personnes âgées présentant des risques de chute - 10 semaines d'intervention à domicile visant à prévenir le risque d'une nouvelle chute par le biais de séances de réadaptation |

L'HOSPITALISATION À DOMICILE

HAD SYNERGIE

Rue du Grand But BP 249 59462 Lomme Cedex

Tél: 03 20 22 52 71

Email : secretariat_had@ghicl.net

HOPIDOM

Hospitalisation à domicile du CHRU de LILLE Centre Hospitalier Régional Universitaire de Lille 2, avenue Oscar Lambret 59037 Lille Cedex

Tél: 03 20 44 59 62

SANTELYS

Parc Eurasanté 351 rue Ambroise Paré 59120 LOOS

Tél: 03 62 28 80 00

Email: association@santelys.asso.fr Pour toute demande de prise en charge :

03 62 28 80 00

LA PRISE EN CHARGE DE LA MALTRAITANCE

ALMA NORD PAS-DE-CALAIS Tél: 09 70 72 70 72

Numéro national d'aide aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap victimes de maltraitance : 3977 (coût d'un appel local depuis un poste fixe / Du lundi au vendredi de 9h à 19h.)

Écoute spécialisée destinée aux personnes âgées et handicapées, aux personnes prenant soin de personnes âgées ou handicapées et aux témoins de maltraitances à leur encontre.

LA PRISE EN CHARGE DE LA PRÉCARITÉ

RÉSEAU SANTÉ SOLIDARITÉ LILLE METROPOLE

BP 60 075

59871 Saint-André-lez-Lille cedex

Tél: 03 20 51 34 16

60 - Informations pratiques 61 - Informations pratiques

ANIMATION / VIE ASSOCIATIVE

ACCOMPAGNEMENT

LE PASS SENIOR DE LILLE

Service « Promotion des Actions Sociales et Solidaires » Hôtel de ville Place Augustin Laurent 03 20 58 00 68 pass-senior@mairie-lille.fr 03 20 49 54 22 seniors.lille.fr

LA MAISON DES ASSOCIATIONS

72/74 rue Royale 59000 Lille Tèl : 03 20 30 04 12

Fax: 03 28 07 66 39 mda@mairie-lille.fr www.mda.mairie-lille.fr

LES ASSOCIATIONS TUTÉLAIRES

UDAF DU NORD

3, rue Gustave Delory BP 1234 59013 Lille Cedex Tél: 03 20 54 97 61 Email: nord@udaf59.org

ASSOCIATION TUTELAIRE DES INADAPTES (ATI)

194 rue Nationale 59800 Lille Tél : 03 20 57 99 84

ASSOCIATION ARIANE

70 chemin de la Campagnerie 59700 Marcq en Baroeul Tél : 03 20 43 23 60

LES SERVICES SOCIAUX/ LES CAISSES DE RETRAITE

CARSAT Nord – Picardie

Retraite et santé au travail Service social de Lille - Douai 2 rue d'Iéna - B.P. 01 59895 Lille Cedex 9

Tél : 3646 prix d'un appel local à partir d'un poste

fixe

Email: servicesocial.lilledouai@carsat-

nordpicardie.fr

MSA

Mutualité Sociale Agricole Service action Sociale MSA Nord - Pas-de-Calais 59716 Lille Cedex 9

Accueil: 33, rue du Grand But

59160 Capinghem Tél : 03 20 00 21 99

RSI

Régime Social des Indépendants (artisans, commerçants) Action Sanitaire et Sociale 45, rue de Tournai 59045 Lille Cedex Tél: 03 28 14 01 00

CNRACL

Agents des Collectivités Locales Fonds d'action sociale Service Action sociale Rue du Vergne 33059 Bordeaux Cedex Tél: 05 56 11 36 68

HUMANIS

Service Action sociale 8, boulevard Vauban 59024 Lille Cedex Tél: 0810 76 24 25

Pour préparer un dossier de retraite complémentaire, contacter le C.I.C.A.S. CENTRE D'INFORMATION CONSEIL ET ACCUEIL DES SALARIES

Tél: 0820 200 075

LES SERVICES SOCIAUX HOSPITALIERS

Service social du CHRU de Lille

2, rue Oscar Lambret 59037 Lille

Tèl: 03 20 44 42 32

Service social de St-Vincent de Paul

Boulevard de Belfort BP 387 59020 Lille

Tèl: 03 20 87 48 10

Service social de St-Philibert

Rue du Grand But BP 249 59462 Lomme Tèl : 03 20 22 50 43

Service social de la Mitterie

195, rue Adolphe Defrenne - 59160 Lomme

Tèl: 08 26 30 07 00

LE MAINTIEN DU LIEN SOCIAL

LA FRATERNITE DE LILLE DES PETITS FRERES DES PAUVRES

83, rue Pierre Legrand 59000 Lille Tél : 03 20 47 92 30

ASTREE LILLE

Déléguée régionale de Lille : Marie Popovici 81 bis rue Gantois

59000 Lille

Tél: 03 20 57 47 32 Email: lille@astree.asso.fr

L'AIDE JURIDIQUE

MAISON DE LA MEDIATION ET DU CITOYEN:

Hôtel de ville - Place Roger Salengro CS 30667

59033 Lille Cedex Tél : 03 20 49 50 77 Fax : 03 20 49 55 83

LES ESPACES D'ACCUEIL **MUNICIPAUX DE LOMME ET HELLEMMES**

Service 3° âge de Lomme Hôtel de ville de Lomme 72 avenue de la République 59160 Lomme

Tèl: 03 20 22 76 27

Espace seniors d'Hellemmes 172 rue Roger Salengro 59260 Hellemmes

Tèl: 03 20 04 90 28

| 65 - Informations pratiques |
|-------------------------------|
| 03 - Illioi mations pratiques |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |















C.L.I.C. de Lille - Hellemmes - Lomme Hôtel de ville Place Augustin Laurent 03 20 49 57 49 pointinfoseniors@mairie-lille.fr





